



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 5 mars 2026

Albertville, Allandaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saixes
La Bâthle, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pailud, Plancherine, Queige, Ragnak, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venhon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le Jeudi 5 mars 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 17

Nombre d'administrateurs représentés : 2

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOUR
Franck	LOMBARD
Evelyne	MARECHAL
Nathalie	MONVIGNIER MONNET
Elisabeth	REY
Maguy	RUFFIER
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Jean-Pierre ANDRE	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE
Davy COUREAU	Ayant donné pouvoir à André THOUVENOT

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Finances - Vivre en Val d'Arly (VVA) – Versement d'un acompte sur la subvention 2026

Rapporteur : M. le Président

Vivre en Val d'Arly (VVA) est une association qui œuvre sur le territoire des six Communes du Haut du Val d'Arly pour favoriser et mettre en œuvre une dynamique de développement social, ainsi que pour promouvoir toute activité à destination de la population.

Cette association, agréée Centre Social par la CAF de la Savoie et labélisée « Maison de services aux Publics » par la Préfecture de Savoie, gère le Centre de loisirs, propose des activités culturelles, éducatives ou sportives, anime un « espace jeunes » et un point information emploi, logement sur le territoire du Val d'Arly...

Cette association contribue à la mise en œuvre de plusieurs actions sociales d'intérêt communautaire portées par le CIAS Arlysère dans le secteur du Val d'Arly.

Par délibération n°14 du 20 février 2025, le Conseil d'administration approuvait la signature d'une convention d'objectifs et de partenariat avec Vivre en Val d'Arly pour les années 2025-2027.

Par ailleurs, pour mémoire, le CIAS Arlysère, pour l'année 2025 a procédé au versement d'une subvention à cette association d'un montant globale de 76 500 €.

Afin de permettre à Vivre en Val d'Arly de poursuivre son action et de faire face à ses dépenses de début d'année 2026, il est proposé de lui attribuer un acompte sur subvention 2026 correspondant à 70 % du montant versé en 2025 soit de 53 550 €.

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve le versement d'un acompte sur subvention 2026 de 53 550 € à Vivre en Val d'Arly ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

